

CHÂTEAUBERNARD

SEPTEMBRE 2020 - N°1

Le Mago

Votre nouveau magazine municipal

VILLE DE CHÂTEAUBERNARD

4 HEURES DE PROTECTION...
400 ANS DE POLLUTION...

PRÉFÉRONS
LES MASQUES LAVABLES

VILLE DE CHÂTEAUBERNARD

LAISSONS RESPIRER
LA PLANÈTE

PRÉFÉRONS
LES MASQUES LAVABLES

Focus : Covid-19

Châteaubernard Marché de Noël

Organisé par le comité des fêtes



Plateau des Pierrières
Samedi 5 décembre 10h à 19h
Dimanche 6 décembre 10h à 18h

Soirée tartiflette
Organisée par le Comité de Jumelage
Samedi 5 décembre à 20h
Réservations : 05 45 32 06 97 ou 05 45 35 05 54



Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de Vie	6
Vie Scolaire	12
BA 709	14
Vie des Entreprises	15
Focus	16
Vie Associative	18
Culture	22
Infos Communales	26
Agenda	30
Expressions des Élus	31

Photo couverture : "L'Amitié" Parc du Castel

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognaçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognaçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le MAG" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement. 

Édito



Ce début d'année 2020 aura été riche en événements, certains attendus, d'autres moins...

La campagne en vue des élections municipales a commencé à la date prévue, mais déjà se profilait le spectre du Covid. Le premier tour a eu lieu dans des conditions particulières, masques, distanciation sociale, gel, etc. Malgré une participation en recul, le résultat a été acquis dès le premier tour, avant la déclaration du confinement général qui a bloqué le pays pendant huit semaines.

Pour Châteaubernard, comme pour de nombreuses communes en France, la situation était inédite, un nouveau conseil municipal venait d'être élu, mais ne pouvant pas siéger, ce sont les élus sortants qui ont vu leur mandat prolongé. L'impossibilité de se réunir pendant cette période a imposé un mode de fonctionnement à minima, pour respecter les instructions gouvernementales, tout en assurant les fonctions indispensables de la collectivité. Mais, passée la sidération des premiers jours, ce fut surtout l'occasion d'une formidable mobilisation de nos concitoyens afin de permettre à chacun de sortir au mieux de cette période.

Dans les écoles, les enseignants ont dû très vite mettre en place un système pour garder le contact avec les enfants et assurer la continuité de leur enseignement. Même sans la cantine scolaire, la cuisine centrale a continué de fonctionner pour que les personnes bénéficiant des repas à domicile n'en soient pas privées. A l'appel de la commune, de nombreux bénévoles et associations ont confectionné des masques pour équiper les enfants des écoles, le personnel municipal et les personnes à risque. Lorsque le département a lancé l'opération "un masque un charentais", les mêmes, et d'autres, ont répondu présentes pour participer à cet effort commun, que toutes ces personnes en soient remerciées. Vous trouverez en pages centrales un focus sur cette période singulière... Dès la nouvelle du déconfinement annoncée, tout a été mis en place pour une reprise efficace des activités, aussi bien des services de la mairie que des écoles. Depuis le 25 mai, le nouveau conseil est installé et les élus se sont mis au travail, pour le bien être de notre communauté municipale. Il est temps désormais de nous tourner vers l'avenir. Ce premier numéro du journal communal en est le témoin, nouveau titre, nouvelle présentation, nous espérons que vous y trouverez toutes les informations que vous souhaitez, pour que vivre à Châteaubernard reste un plaisir partagé...

Votre Maire
Pierre Yves Briand

COMITÉ NATURE

Pourquoi un comité nature à Châteaubernard ?

Face aux enjeux majeurs du changement climatique, il n'est plus temps de tergiverser. Consciente qu'à l'image de nombreuses communes, sa pratique en la matière n'a guère été vertueuse dans le passé, la commune de Châteaubernard a décidé de travailler d'arrache-pied pour une transition écologique viable, acceptable et durable.

Chaque proposition des diverses commissions municipales doit désormais s'inscrire dans une démarche environnementale et de développement durable affirmée.

A cet effet, sachant que de nombreuses compétences existent sur le territoire en matière de conscience écologique, chacune avec une expérience et des résultats avérés, nous avons choisi de réunir un comité composé d'experts.



Chargé de conseiller la commune dans toutes ses actions susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, ce comité nature aura pour mission de l'aider à mener des actions concrètes et salutaires. Parmi les associations qui ont répondu favorablement à l'appel : Les Jardins Respectueux, Terre de liens, Perennis, Vélo d'vie, le collectif Mangeons mieux...



Trois grands objectifs

1 - Se réappropriier l'environnement communal

Renaturaliser nos paysages et réintroduire la notion de biens communs

Raisonner nos déplacements : j'y vais à pied, à vélo, en voiture ?

Rouler moins vite et repenser la mobilisation foncière liée au tout auto

Limiter tous nos déchets

Agir contre les pollutions sournoises (visuelle, lumineuse, atmosphérique...).

2 - Privilégier la qualité à la facilité

Repenser la restauration scolaire à la fois en matière d'approvisionnement et de méthode.

Raisonner nos achats.

Préserver la terre en changeant nos méthodes de jardinage et de culture.

3 - Éveiller la conscience environnementale et jouer l'exemplarité

Organiser conférences, spectacles, débats, ateliers... visant à développer notre sensibilité environnementale par la culture.



" Quelques conseils de la LPO... "

Tondre utile et ranger le taille-haie...

Chaque année à la période estivale, la pousse rapide des haies, des arbres et de la pelouse encourage certains à s'armer de leurs outils pour domestiquer cette nature exubérante. Or, il est nécessaire de prendre des précautions, voire d'attendre pour agir, sous peine de compromettre la reproduction de certains animaux. La prudence est de mise !

Garder la haie, les arbres et arbustes intacts

À la ville ou à la campagne, la présence dans un jardin d'arbres ou d'arbustes d'essences locales (chêne, charme, aubépine...), isolés ou dans une haie, est une aubaine pour une multitude d'animaux. Oiseaux, papillons, hérissons, crapauds, insectes, etc. y trouvent nourriture et abri et s'y installent. Chez les oiseaux, le merle noir, le rouge-gorge familier, l'accenteur mouchet, le verdier d'Europe, le pinson des arbres, et bien d'autres encore, utilisent les fourches des branches pour construire leurs nids.

Or, c'est au printemps et en été que la plupart des espèces mènent leur reproduction, en toute discrétion. Il est donc important de conserver les haies et les arbres dans leur intégralité pendant toute la période qui va de fin mars à fin juillet au minimum (idéalement fin septembre). On évite ainsi à la fois de déranger un oiseau qui aurait à abandonner son nid et sa progéniture par exemple, ou de détruire des pontes ou des larves.



la possibilité de fleurir et d'offrir aux butineurs le nectar tant recherché. Enfin, il est judicieux d'épargner totalement quelques zones afin de laisser aux amphibiens, aux insectes ou encore aux petits mammifères un espace de tranquillité. Pensez à laisser des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie : les hérissons notamment ! C'est aussi l'occasion, en accord avec les voisins, de créer des passages (15x15 cm) dans les clôtures entre les jardins pour laisser la faune circuler au sol. Les oiseaux et la faune des jardins vous remercient.

Les collectivités aussi concernées

Les zones très fréquentées et les cheminements sont entretenus de façon régulière.

A l'inverse les secteurs peu ou pas du tout utilisés par le public sont entretenus moins fréquemment, voire fauchés annuellement en fin de saison. Cela permet de préserver la faune et la flore de nos territoires et peut même aider à sauver des espèces menacées !



Tondre avec modération

Concernant la pelouse, il est difficile d'envisager de ne plus la tondre évidemment, mais il est tout à fait possible de le faire avec discernement. Les lieux situés près de la table de jardin, des chaises longues et des aires de jeux, et les lieux de passage peuvent tout à fait être entretenus régulièrement. En revanche, les zones moins utilisées peuvent être tondues moins souvent, ce qui laissera aux plantes

Quelques exemples de gestion différenciée des espaces publics : <https://refuges.lpo.fr/partager/observatoire-des-pratiques/collectivites/>
Extrait d'un article de la LPO (ligue pour les oiseaux) - Agir pour la biodiversité
Contact pour tout renseignement :
Laurence CAUD Natura 2000
07 82 48 91 96 - laurence.caud@lpo.fr

Entretien et plantations

Depuis la reprise du 11 mai, les travaux d'entretien pour les espaces verts ont été très ciblés : essentiellement de la tonte et du broyage, ainsi que le nettoyage des trottoirs. La taille des haies n'a été réalisée que dans les endroits où un manque de visibilité représentait un risque, ou en cas d'empiètement sur la voirie ou les voies piétonnes. A partir de mi-juin, un passage pour l'arrosage des arbres et arbustes plantés à l'hiver 2019/2020 a été réalisé (au 7 août 40 000 litres d'eau ont été prélevés dans la cuve enterrée sous les bureaux des services techniques).

En ce qui concerne les tontes, les équipes des espaces verts ont réussi à rattraper le retard en seulement 1 mois et 1 semaine. Pour le nettoyage des trottoirs, les agents avaient réalisé au moins deux passages sur l'ensemble des rues à la mi-août.

En plus des plantations en remplacement de végétaux, de nouveaux ensembles d'arbres ont été implantés.

Le choix des végétaux répond à plusieurs critères, ils doivent être adaptés à notre climat et à notre sol, et les arbres fruitiers que nous avons plantés sont des arbres de petit développement, compte tenu de l'espace disponible. Pour ce qui est des plantations place Durbach et au parc du Castel, les végétaux choisis ont une croissance assez rapide pour remplir leur rôle de brise vue. De plus, les différents chênes et le hêtre sont des espèces à feuillage décoratif. Les autres végétaux ont un feuillage esthétique, allant du vert au pourpre, et une floraison qui varie du rouge au blanc. Au total, ces plantations représentent un coût de 900€.



*Plantation d'arbres fruitiers de petit développement au carrefour rue du Dominant / rue Hélène Ducourt.
1 noisetier, 3 pruniers, 2 abricotiers, 2 poiriers.*



*Plantation d'un brise vue place Durbach
2 chênes, 2 grenadiers, 2 marronniers nains, 8 pittosporums nains.*



*Plantation d'une haie brise vue parc du Castel
2 chênes, 1 hêtre panaché, 2 noisetiers pourpres, 2 sureaux / 1 noisetier.*



◆ *Quercus ilex* (chêne vert ou yeuse) feuillage vert persistant, hauteur 25 mètres



L'œil du jardinier



◆ *Quercus frainetto* (chêne de Hongrie) feuillage caduc, hauteur 15 mètres



◆ *Quercus acutissima* (chêne du Japon) feuillage vert marcescent, hauteur 10 mètres

Gros plan sur le chêne

C'est un arbre emblématique de nos forêts, caractérisé par une écorce très marquée et des fruits en akène, communément appelés " glands ". L'espèce, du genre " quercus ", est de grande taille en général (environ 35 mètres en moyenne), et présente des feuillages très variés : caduc (les feuilles tombent à l'automne), marcescent (les feuilles tombent à l'apparition des nouvelles au printemps) ou persistant (les feuilles ne tombent pas).

On le réserve de préférence à de grands jardins, sauf exception. Il est très rustique et résistant au froid, et beaucoup d'espèces peuvent se développer dans notre région malgré un sol très calcaire.

Son bois est très apprécié car il est très dense et lourd, ce qui lui permet d'être utilisé en extérieur, mais aussi en bois d'œuvre (mobilier ou charpente), ou bien sûr pour la fabrication des tonneaux, car ses tanins sont propices au vieillissement du vin ou de l'eau-de-vie.

Le chêne pubescent tient une place toute particulière dans l'espèce, puisque les truffes se développent naturellement sur ses racines, il est donc très apprécié des trufficulteurs.



◆ *Quercus libanii* (chêne du Liban) feuillage caduc, hauteur 15 mètres



◆ *Quercus cerris* (chêne chevelu) feuillage caduc hauteur, plus de 20 mètres



◆ *Quercus bivaniana* (chêne à feuilles d'olivier) feuillage persistant, hauteur 10 mètres

BÂTIMENTS

Rénovation de la salle Sainte-Thérèse



La chapelle Sainte-Thérèse, achetée par la commune courant 2015, et devenue "salle Sainte-Thérèse", a subi de nombreux travaux. La décision d'en faire un local dédié aux associations et aux habitants du quartier est sur le point de se concrétiser. En effet, une grande partie des travaux (isolation, réfection, peinture...) effectués par les employés municipaux ont permis de mettre un coup d'accélérateur pour signer la fin des travaux très prochainement.

Le concours des agents municipaux a permis également de faire de substantielles économies.

De la peinture à l'école...

Après le départ des écoliers pour des grandes vacances bien méritées dans ce contexte sanitaire si particulier, les agents municipaux se sont affairés à l'entretien et aux réfections nécessaires pour accueillir nos chères têtes blondes pour la rentrée 2020.

La cour de récréation et le préau de l'école Pablo Picasso ont subi un rajeunissement pictural...



Jules Vallès



Pablo Picasso

Les écoles de la Combe des Dames ont eu droit également à un embellissement avec la réfection des marquages des jeux de cours. La construction d'un préau dans le même style que l'école maternelle Petit Prince a vu le jour pour les temps pluvieux à venir.



Maternelle la Combe des Dames

Les friches commerciales en passe d'être réhabilitées

Les deux friches commerciales laissées par les garages automobiles, l'ancien garage Peugeot rue de l'Anisserie et l'ex garage BMW avenue d'Angoulême, qui ont beaucoup préoccupé le Conseil Municipal et son maire durant le mandat précédent, sont aujourd'hui quasiment du passé.

Intersport : Installé à la place précédemment occupée par Peugeot, le nouveau magasin sera deux fois plus grand que l'ancien avec 2450 m² de surface. Tout le personnel suivra, 6 ou 7 personnes sont même prévues en plus.

Le magasin Blackstore, dans la galerie extérieure d'Auchan, va également déménager à côté, et son effectif passera de 5 à 8 personnes. Encore un bon point pour l'emploi ! Le troisième emplacement n'est pour l'instant pas attribué, mais cela ne saurait tarder.

Sur la façade, le bleu indique la partie Intersport, le noir la partie Blackstore, le gris est un espace non encore attribué.

Ancien garage BMW : l'ancien garage de l'Avenue d'Angoulême fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement, désamiantage, isolation, etc... 5 cellules commerciales devraient y prendre place. A suivre dans un prochain Mag...



Projets Logélia et Noalis

Trois nouveaux programmes de logements

Dans le quartier de la Doue, c'est une opération intergénérationnelle originale qui va voir le jour. Piloté par Logélia, bailleur social, et le promoteur Linkcity, ce groupe de logements va accueillir des militaires, dans le cadre de l'augmentation des effectifs de la BA 709, des séniors, et des accédants à la propriété. Il comprendra 20 maisons individuelles réservées aux militaires, 8 pour les séniors, et 8 logements en bâtiment collectif, dont 4 en rez de chaussée, destinés aux séniors, et 4 au premier étage, pouvant accueillir des familles ou des étudiants. Le programme est complété par 14 parcelles de terrain à bâtir d'environ 470 m² chacune, qui seront disponibles à la vente. L'objectif de cette opération est double : d'une part favoriser la mixité sociale dans le centre bourg de Châteaubernard, tout en accueillant une partie des nouveaux militaires de la base, et d'autre part répondre au déficit de logements sociaux de la commune (en effet, l'État impose aux communes de plus de 3500 habitants un quota de 25% de logements sociaux par rapport au nombre total des logements de la commune, à atteindre en 2025). De plus, ces bâtiments seront économes en énergie, de par leur construction et grâce aux panneaux solaires qui les équiperont, et leur intégration dans le tissu urbain environnant a été particulièrement étudié. La livraison des logements est prévue en juin 2022.

A la Combe des Dames, le groupe Noalis, issu de la fusion de deux organismes de logements sociaux, Dom'Aulim et Le Foyer, démarre un programme de logements locatifs sociaux composé de 17 maisons individuelles et d'un programme de 16 logements intermédiaires (à loyers plafonnés), soit 33 logements au total. En vue de ces constructions, nécessaires pour combler le manque d'habitat social dans la

commune, le conseil municipal a décidé le 4 juin 2020 de céder à Noalis les parcelles concernées par le projet, 10 855 m² situés entre le chemin de saint Roch et la rue Hector-Berlioz. Livraison prévue en 2023-2024.

Enfin, un programme de 14 logements, et une résidence Yellome de 12 logements destinés aux jeunes actifs est en projet aux Vauzelles, pour une livraison prévue en 2022-2023.



Projet Noalis

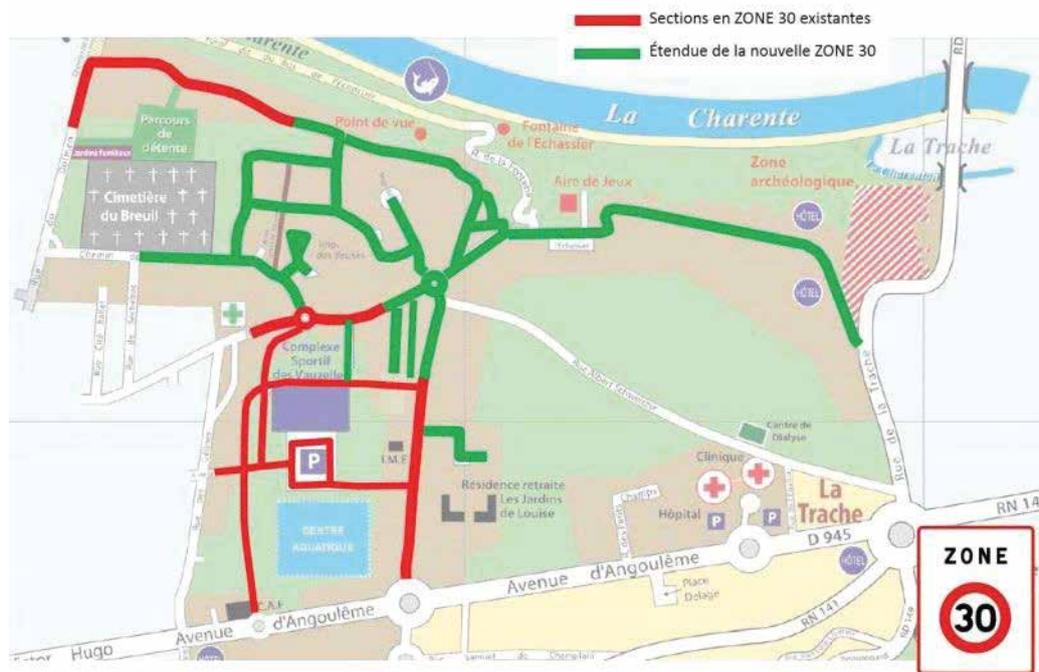
VOIRIE

Extension de la Zone 30 de l'Échassier

Le quartier des Vauzelles et de l'Échassier a vu depuis le mois de juin 2020, une extension des zones à 30 km/h déjà existantes. En effet, c'est une des premières mesures prises par la commune pour sécuriser

et fluidifier la circulation dans ce quartier pavillonnaire. Cette zone de vitesse limitée s'étirera donc sur l'ensemble de la rue des Vauzelles, la rue des Chênes, la rue Frugier, la rue des Écureuils d'une part, et tout au long de la rue de Bellevue jusqu'au giratoire de la rue de la Trache. Ces modifications s'inscrivent également dans un but de simplicité et de cohérence pour les utilisateurs, afin d'éviter les passages successifs de 50 km/h à 30 km/h et vice versa.

CHÂTEAUBERNARD – ÉTENDUE DES ZONES 30 EXISTANTES DANS QUARTIER VAUZELLES / ÉCHASSIER



Sécurisation des ronds-points



Giratoire des Hauts de l'Échassier



Rond-point Les Vauzelles

Dans le quartier des Vauzelles, les ronds-points ont été modifiés, afin d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers, en évitant les franchissements dangereux. Ils ont été dotés de dispositifs en croix pour ceux qui étaient trop facilement traversés, et le rond-point du carrefour avec la rue de Bellevue a été recentré pour faciliter le passage des camions.



Pont chemin de Lonzac



Impasse de Fontdouce



Rue cité Chassagnole



Chemin du Breuil

Rénovation des enrobés

L'entretien des voiries fait partie des dépenses les plus importantes à la charge de la municipalité, et de nombreuses rues ont dû bénéficier d'une petite cure de jouvence. Ainsi le pont du chemin de Lonzac, situé sur le territoire de Châteaubernard, à la limite des communes de Merpins et Cognac, passe sur la voie de chemin de fer Saintes-Angoulême. Sa couche de roulement nécessitait une action urgente, d'autant plus indispensable que la charge d'entretien d'un pont incombe à la collectivité qui possède la voie passant au-dessus de l'autre. C'est donc la solidité et la sécurité de l'ouvrage, garantissant aussi bien les usagers de la voie haute que de la voie basse, qui doit être assuré par la commune.

D'autres rues ont eu droit à un enrobé coulé à froid (ECF). C'est le cas de la rue Cité Chassagnole, de la rue d'Aquitaine et de la rue d'Anjou. Toujours dans l'objectif d'améliorer la sécurité des usagers, l'impasse de Fontdouce et le chemin du Breuil, envahis de nombreux "nids de poules", ont été également rénovés.

Ce dernier fera d'ailleurs l'objet d'un passage en sens unique, en complément de la zone 30, pour limiter le risque d'accidents sur le rond-point qui mène au complexe des Vauzelles.

ÉCOLES

Le sport pour une reprise en douceur

Les salariés du Cognac Basket Avenir, au chômage partiel pour cause de covid-19, ne sont pas restés inactifs très longtemps. Cédric et Ophélie se sont proposés spontanément pour accompagner bénévolement les enseignants des écoles primaires de Châteaubernard tout au long de la reprise des cours dans ce contexte de crise



sanitaire. Ces interventions, effectuées dans le cadre du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) porté collectivement par la commune de Châteaubernard et l'Éducation Nationale, ont notamment permis une rescolarisation progressive des enfants en organisant un accueil éducatif sur le temps scolaire, parallèlement à l'accueil en classe, tout en respectant le protocole sanitaire.

Après plus de 2 mois de confinement, et à en juger par le sourire ravi des enfants, nul doute qu'ils étaient aussi contents que leurs éducateurs de reprendre une activité ludique et de plein air.

Au revoir Madame et Monsieur les professeurs

L'école est finie pour Catherine Abovici et Christian Meunier.

Le 26 juin, les élus, le personnel de la mairie et les enseignants des écoles ont souhaité rendre hommage au directeur et à la maîtresse emblématique de CE2 de Pablo Picasso, avant leur départ pour une retraite bien méritée.

Christian Meunier avait en charge les CM2 et la direction de l'école depuis 2009. Catherine Abovici, présente depuis 23 ans, prolongeait la classe en s'occupant des devoirs des enfants à la garderie.

Ces deux piliers de l'école ne pouvaient pas partir sans une surprise, organisée par l'APE des Pierrières avec la complicité des enseignants et de Nathalie Martin. Le 30 juin, à la sortie des classes, des générations d'élèves et leurs parents sont venus remercier et dire au revoir à ces deux Maîtres.





Une nouvelle directrice à Pablo Picasso

Un page se tourne à l'école Pablo Picasso, Émilie Déak remplace dès la rentrée Christian Meunier à la direction. Nous lui avons posé quelques questions pour faire connaissance.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

"J'ai commencé ma carrière en Charente il y a plus de 14 ans. Je suis directrice d'école depuis un peu plus de 10 ans. Partie de la Charente en 2009 pour la Charente Maritime pour des raisons personnelles, j'ai été directrice de l'école élémentaire d'Arvert pendant 6 ans et j'ai eu les CE1 et CE1-CE2 puis je suis devenue directrice de l'école maternelle Jean Papeau à Royan pendant 3 ans, j'avais alors les grandes sections de la maternelle "

Comment abordez-vous ce nouveau poste ?

"Je suis ravie d'avoir obtenu la direction de cette école. C'était mon premier vœu. Madame Arnaud qui était la maîtresse des CP depuis plusieurs années, m'a proposé de prendre les CM2 et de me laisser sa classe de CP. Ayant fait plusieurs années d'enseignement dans les deux niveaux de classe encadrant le cours préparatoire, je trouve très intéressant d'avoir le CP. Je sais d'où ils partent et je sais où ils doivent arriver. J'ai choisi cette école car j'avais eu le plaisir d'y effectuer un remplacement de 15 jours, en 2008 il me semble, et j'avais beaucoup aimé le lieu et apprécié les collègues. J'ai été très agréablement surprise d'avoir obtenu ce poste convoité et je suis très motivée pour la réussite de cette mission "

Comment s'est passée la prise de contact avec l'école et avec vos collègues ?

"Les directeurs précédents laissent derrière eux une école qui fonctionne très bien. Les collègues sont sympathiques, dynamiques et m'ont très bien accueillie. Je suis confortée dans ce choix et prête pour une nouvelle aventure professionnelle. "

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne rentrée castelbernardine.



Visite de la Rectrice

Le 28 mai dernier, à l'occasion de la reprise progressive des cours, la rectrice est venue à l'école Pablo Picasso.

La visite a débuté par une rencontre avec les élèves présents et les enseignants. Une présentation du dispositif « Sport-Santé-Culture-Civisme » (2S2C) a suivi (voir article). La visite s'est clôturée par des échanges sur la mise en œuvre des mesures sanitaires et du dispositif 2S2C avec l'équipe pédagogique et M. le Maire.

Visite de la députée Sandra Marsaud

Le 31 mai, la députée, Sandra Marsaud a rendu visite aux élèves et aux équipes enseignantes de la Combe des Dames. Elle a pu, à cette occasion, mesurer les efforts de chacun afin que cette reprise progressive des cours se fasse dans les meilleures conditions.



VIE DE LA BASE

La ministre des Armées rencontre les Aviateurs de Cognac

Jeudi 14 mai 2020, la base aérienne 709 "Commandant Ménard" de Cognac-Châteaubernard a accueilli Florence Parly, ministre des Armées. Après un accueil sur le tarmac par le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'air, et le colonel Arnaud Gary, commandant la base de Cognac, les honneurs militaires lui ont été rendus.

A cette occasion, la ministre des Armées a rencontré les Aviateurs de la base cognaçaise et a salué leur engagement durant la crise sanitaire. Le colonel Arnaud Gary a en effet effectué une présentation du site ainsi que les actions mises en œuvre pour assurer la continuité de l'activité opérationnelle dans cette période troublée.

Enfin, elle s'est rendue à l'École de pilotage de l'Armée de l'air (EPAA) où elle a assisté à des présentations dynamiques et échangé avec les instructeurs, stagiaires et moniteurs simulateur. L'EPAA forme les futurs pilotes et navigateurs de combat sur Grob 20 et Pilatus PC-21. L'arrivée du PC-21 a permis de moderniser la formation des équipages, notamment avec sa simulation au sol et embarquée. Durant la crise sanitaire, les stagiaires ont pu continuer leur formation, en effectif réduit, pour assurer la relève dans les unités de combat.

La ministre est avant tout venue voir une base aérienne qui évolue dans cette atmosphère et dans cet environnement de crise sanitaire. La base de Cognac a su à la fois préserver le potentiel humain et assurer les missions qui lui sont confiées.



© R. Bondelet/Armée de l'air/Armées

Le fleuron de l'armée de l'air française à Cognac

Les 16 et 17 juin 2020, le Rafale Solo Display, ambassadeur de l'Armée de l'air française, a effectué des démonstrations de manœuvres et de voltige au-dessus de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard, afin d'assurer l'entraînement de l'équipage.

Avec ses deux pistes implantées sur 465 hectares, la plateforme aéronautique de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard représente un site d'entraînement particulièrement adapté pour la démonstration aérienne du capitaine Jérôme Thoule, aux commandes du fleuron de l'industrie aéronautique française et sous l'œil avisé de son coach le capitaine Sébastien Nativel.

Chaque année le Rafale démontre ses larges performances et ses capacités exceptionnelles de manœuvrabilité lors des nombreux meetings organisés sur le territoire national mais aussi en dehors des frontières.

De nombreuses représentations ont été suspendues suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 mais les ambassadeurs de l'Armée de l'air continuent à s'entraîner sur le territoire national afin de maintenir leur niveau d'excellence et de technicité... en plus de vous faire vibrer.

Aspirant Bertille Brisart, chargée de communication à la base aérienne 709 de Cognac.



Les aviateurs continuent de faire face à la crise sanitaire

Depuis le 13 mai, l'école de pilotage de l'Armée de l'air de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a repris pleinement l'activité de formation au profil des futurs pilotes de combat de l'Armée de l'air. Durant le confinement, l'activité aérienne de l'école de pilotage qui forme chaque année une centaine d'élèves en tronc commun sur GROB 120 a été réduite mais s'est toujours poursuivie.

La plateforme aéronautique a su rapidement s'adapter aux contraintes générées par le contexte sanitaire en s'appuyant sur des mesures opérationnelles qui ont permis aujourd'hui de reprendre les vols à plus de 80% du rythme habituel. Les mesures COVID continuent à être appliquées rigoureusement par les équipages avec le port du masque obligatoire lors des préparations au vol et pendant ce dernier.

Apprentissage de la navigation, du vol en formation ou de la gestion de la panne, le GROB 120, monomoteur à piston permet d'acquérir toute l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de leurs futures missions en solo.

En fonction des besoins de l'Armée de l'air, des résultats obtenus et de leurs aspirations, les stagiaires sont orientés à l'issue de cette progression de vol de base vers la filière chasse ou transport. Pour les futurs pilotes de Mirage 2000 ou de Rafale, la formation se poursuit sur Pilatus PC-21 sur la base.

Cette crise sanitaire sans précédent n'a rien entaché au moral des Aviateurs. Le sens du service et de la mission n'ont jamais cessé de les guider pour faire face !

Lieutenant Barbara Le Prat, chargée de communication à la base aérienne 709 de Cognac.



PRÉSENTATION



Sabrina Chaigneaud, éleveuse, avec Guillaume et William Normandin

A l'origine de C'Fermier, le magasin de producteurs qui a ouvert ses portes le 20 mai avenue d'Angoulême, il y a la réflexion de William Normandin et de son fils Guillaume, pour permettre l'installation de celui-ci sur l'exploitation

familiale. Les volailles de l'élevage barbezilien étant déjà commercialisées en direct, c'est tout naturellement qu'ils ont opté pour cette filière, et l'idée d'y associer d'autres producteurs a vite fait son chemin. Au bout d'un an et demi de gestation, il a fallu en effet prospecter et trouver le local (l'ancien Gigafête), C'Fermier accueille ses clients dans un vaste espace totalement rénové, sept producteurs associés assurant la majorité du chiffre d'affaire, avec des produits aussi divers que la volaille, la viande de bœuf, de mouton, la charcuterie, les fruits, les légumes, du miel, du vin, des fleurs, ou encore de la bière, des fromages ou du chocolat, on en oublie, tant l'offre est variée. Et pour tenir le cahier des charges, tous les jours un producteur est présent à tour de rôle pour présenter ses produits et aider à la gestion commune du magasin. " Cela permet de faciliter l'installation des jeunes et d'entretenir la viabilité des exploitations " insiste William Normandin, et Guillaume souligne que " parmi les sept associés, 4 sont des jeunes ". Difficile de faire exclusivement du local, mais l'objectif est de le favoriser au maximum, et toutes les exploitations sont HVE (haute valeur environnementale) ou bio. " D'ailleurs, précisent le père et le fils, ce sont des entreprises locales qui ont réalisé les travaux ".

Romane Blanchard, responsable du magasin, et les cinq salariés vous accueillent les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h, et le samedi de 9h à 13h.



L'entreprise HOMNIA implantée rue François Mitterrand dans le parc du Mas de la Cour fait partie du groupe éponyme créé en 2014 et dirigé par Bertrand Faurie. Cet entrepreneur dans l'âme, après avoir racheté une entreprise royannaise spécialisée dans la réalisation et fourniture de menuiseries PVC et aluminium (portes fenêtres, clôtures...) réalise en 2017 le site de Châteaubernard qui est le siège social du groupe, puis récemment a inauguré le site de Saujon.

Ces établissements sont spécialisés dans une large gamme de menuiseries intérieures et extérieures : fenêtres, portes, volets, clôtures, charpentes, isolation. Domotique pour particuliers et professionnels.

Une équipe est plus spécialisée dans l'automatisme des ouvrants, contrôles d'accès, fermetures industrielles pour une clientèle plutôt professionnelle (collectivités, commerces, maisons de retraite...).

Afin de compléter ses activités et dans l'esprit " haut de gamme " Bertrand Faurie a acquis l'atelier d'ébénisterie Chevalier à Chérac spécialisé dans l'agencement d'intérieur. Tous les projets y sont étudiés : cuisines, meubles sur mesure, présentoirs...

L'effectif du groupe est de 43 personnes.



COVID-19

La crise du Covid qui a éclaté au lendemain du premier tour de l'élection municipale a profondément perturbé le fonctionnement de la commune, aussi bien au niveau des élus que des agents municipaux.

Par décision gouvernementale, dès la semaine suivant l'élection, les conseils municipaux sortants ont été prolongés. Dans ce cadre, c'est le maire, assisté du bureau municipal, et en concertation avec le DGS (Directeur Général des Services) et les chefs de service, qui a maintenu la permanence, en prenant les décisions indispensables au maintien du service public : permanences à la mairie des services essentiels,

gestion des absences du personnel, télétravail pour les activités le permettant. Aussitôt que cela a été possible, il a fallu organiser le retour à la « vie normale ».

Pendant la crise, la mairie, même en service réduit, est restée active. La continuité des services a été assurée : l'état-civil et le CCAS ont reçu sur rendez-vous, les services de l'urbanisme et les services techniques ont maintenu une permanence téléphonique. La cuisine centrale a été maintenue en activité pour la réalisation des plateaux repas des personnes âgées, tandis que les agents des écoles ont assuré une désinfection des locaux dès le début du confinement. L'agence postale a été ouverte sans interruption pendant le confinement.



Le **CCAS** (centre communal d'action sociale) notamment est resté actif durant toute la période. L'accueil a été maintenu tout au long du confinement, avec une attention particulière apportée aux personnes vulnérables, dont le fichier a pu être grandement actualisé. Elles ont toutes été contactées régulièrement, et ont pu bénéficier, pour celles qui le souhaitaient, de l'aide apportée soit par la collectivité, soit par des bénévoles. Coordonnées par le CCAS et les élus, aidées par des assistantes des écoles, les couturières castelbernardines des Petites Mains de Dizedon et de l'Association des Parents d'Élèves de la Combe des Dames se sont transformées en efficaces productrices de masques : 250 ont été produits pour les enfants des écoles, 70 pour les agents de la ville et 150 à destination des personnes vulnérables. Dans le cadre de l'action du département « un charentais = un masque », le Comité de Jumelage, les Loisirs Créatifs Castelbernardins et une quinzaine de bénévoles ont pu fabriquer plus de 650 masques.



Campagne de tests Covid à Châteaubernard

Du lundi 10 août au vendredi 14 août, une campagne de tests Covid, qui a rencontré un vif succès, a été organisée par l'ARS, avec le soutien de la Croix-Rouge et de la mairie, sur le parking d'Auchan. Au cours de ces quatre jours, 851 personnes ont été testées. Un seul résultat s'est révélé positif, c'est rassurant, mais cela ne suffit pas à relâcher l'attention et ne permet pas de se dispenser des précautions indispensables pour limiter la diffusion du virus (voir page suivante).





Merci

La maison de cognac **Ferrand** et la pharmacie **Rivière** de Châteaubernard se sont associés pour fournir gracieusement à la ville de Châteaubernard plusieurs dizaines de litres de solution hydro alcoolique pendant toute la durée du confinement.

Ce produit a permis tout particulièrement la désinfection des mains et des locaux dans les établissements scolaires.

Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



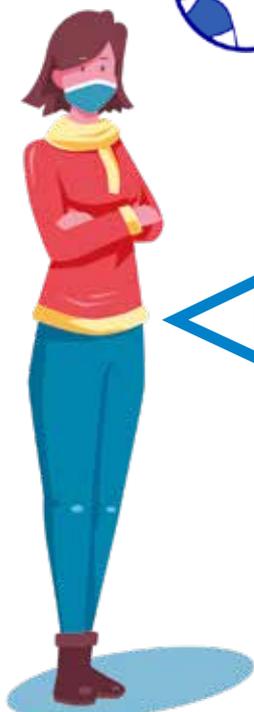
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Éviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



La distance physique = 1m



En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, porter un masque obligatoirement dans les lieux clos, et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.



ASSOCIATIONS

A la rentrée de septembre, les associations de Châteaubernard ont l'habitude de se retrouver, une année sur deux, au cours d'un forum ouvert au public, permettant à tous les habitants de découvrir les activités qu'elles proposent. En alternance, elles participent à une journée de formation, organisée par la municipalité. Ces deux manifestations sont attendues, car elles témoignent à la fois de l'importance des associations dans l'animation de la vie communale et de la reconnaissance de la collectivité à leur égard. Cette année, les associations paient un lourd tribut à la crise qui a empêché de nombreuses activités. Pour certaines, nous ne savons toujours pas dans quelles conditions elles pourront reprendre. En espérant que nous allons vers des jours meilleurs, vous trouverez ici les coordonnées de beaucoup d'entre elles, afin que vous puissiez vous rapprocher de leurs dirigeants si vous souhaitez les rejoindre. Naturellement, elles auront à cœur de proposer leurs activités dans le respect des règles sanitaires en vigueur, assurant ainsi la sérénité de tous. N'hésitez pas à demander à la mairie l'annuaire complet des associations qui rayonnent à Châteaubernard.

Comité de Jumelage de Châteaubernard

12 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 35 05 54
comitejumelagechateaubernard@gmail.com

Comité des fêtes de Châteaubernard

Maison des Associations
14 rue Pierre Pinard
16100 Châteaubernard
06 58 62 29 98
pierre.nau@hotmail.fr
comitedesfetes.chateaubernard@gmail.com

Club des Aînés

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 36 12 18
06 26 95 37 75
clubdesaines.chateaubernard@gmail.com

Association des commerçants de Châteaubernard

Mairie de Châteaubernard
16100 Châteaubernard
Stéphane Musseau, Président
06 71 63 57 20
s.museau@lefieffleuri.com

Loisirs Créatifs Castelbernardins Têtes et mains créatives

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
06 33 21 33 43
loisirscreatifscastelbernardins@sfr.fr

Petites Mains de Dizedon

20 rue des Meuniers
16100 Châteaubernard
05 45 32 18 91
michel.lanceron@orange.fr

Association des Parents d'Élèves des Écoles Primaire Jules Vallès et Maternelle de la Combe des Dames

27 rue des Quillettes
16100 Châteaubernard
06 50 59 76 19

Association des Parents d'Élèves des Pierrières écoles Primaire Pablo Picasso et Maternelle Le Petit Prince

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
06 11 10 09 22

Association Nature & Jardin

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 32 13 95
06 37 48 43 56
herve.morel@sfr.fr

Jardins Respectueux

65 rue de Bellevue - L'Yeuse
16100 Châteaubernard
jardinrespectueux@gmail.com

Ailes Cognaçaises

Le Parveau - Route de Segonzac Châteaubernard
BP 30091
16103 COGNAC CEDEX
05 45 82 13 51
aeroclubcognac@yahoo.fr

Secours Populaire

Batiment D - Entrée A1 - Rez de chaussée
6 rue Pierre et Jean Bienassis
16100 Châteaubernard
secours-populaire-chateaubernard@orange.fr

Emmaüs

77 bis Avenue Victor Hugo
16100 Châteaubernard
05 45 67 19 56

AVIS DE RECHERCHE

Les Castelbaladins à la recherche des " trésors confinés "

Nous venons de vivre une période inattendue, originale, angoissante pour certains, qui nous a obligés à penser et agir de façon différente, à avoir des relations sociales et à vivre des situations inhabituelles, amusantes (ou pas).

La troupe de théâtre des Castelbaladins se propose de rassembler les témoignages des habitants de la commune de Châteaubernard sous quelque forme que ce soit (témoignages écrits, histoires amusantes qui vous sont arrivées, poèmes, dessins, photos, etc...) pour les mettre sous forme de cahiers qui seraient consultables à la médiathèque.

Nous pourrions aussi envisager une soirée lecture de ces œuvres, lorsque nous serons sûrs que le Covid nous aura oubliés, en 2021 nous l'espérons !

Vous pouvez nous envoyer vos écrits à l'adresse :
Les Castelbaladins
12 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
Ou nous contacter au N° : 07 68 57 07 09

Association Milles Voltes

L'association a le plaisir de vous accueillir le mardi 8 septembre 2020 pour la rentrée de la nouvelle saison 2020-2021.

Nous vous proposons des cours de danses en lignes et des cours de danses de salon en couples pour débutants et confirmés, le mardi soir entre 18h et 22h, salle Sainte Thérèse à Châteaubernard.

Chaque cours a une durée de 1 heure.

En fonction du nombre de personnes inscrites, des séances supplémentaires pourront être organisées le mardi avant 18h et/ou le mercredi soir entre 16h30 et 18h30. Le planning définitif sera établi en fonction du nombre d'inscrits.

Afin de respecter les mesures sanitaires, nous réorganisons l'ensemble des cours.

Les groupes seront composés de 10 à 15 personnes. Nous vous demanderons de respecter une distance de sécurité entre chaque danseur, de porter un masque et de vous laver les mains avant d'accéder à la salle.

En ce qui concerne la danse en couple, chaque participant devra venir avec un partenaire fixe et aucun changement de partenaire de danse ne sera être effectué pendant les cours.

Pour toute inscription et tout renseignement complémentaire, merci d'appeler ou d'envoyer un mail à :

millevolteschateaubernard@gmail.com
05 45 32 36 55 - 07 81 92 15 53
2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard

Le 21

Juste après le jeu de belote, le tarot est le jeu de cartes le plus populaire, pratiqué notamment depuis la fin du 20^{ème} siècle.

On y développe des habiletés dans la réflexion, impliquant la mémoire, la logique et la stratégie.

Dans une atmosphère conviviale, nous souhaitons favoriser et diffuser le jeu de tarot, notamment par des rencontres régulières, des formations d'initiation ou de perfectionnement. Dans le respect des gestes barrières contre l'épidémie qui est encore présente, nous organiserons des concours et des compétitions sous l'autorité morale de la Fédération Française de Tarot.

La saison 2020/2021 reprendra en septembre.

Nous nous entraînons les mardis soir à la salle Jean Tardif à 20 h 30 et nous y rencontrerons avec plaisir de nouveaux membres que nous accueillerons lors de notre assemblée générale le mardi 22 septembre.

Vous aimez jouer aux cartes, rejoignez-nous.

Adhésion au Club : 15,00 € + 2,00 € chaque jour d'entraînement.

Demi-tarif pour les moins de 18 ans.

Licence FFT : 20,00 € à 40,00 € selon le niveau



FNACA

Mairie de Châteaubernard
16100 Châteaubernard
Jean-Baptiste Etcheberria, Président
05 45 81 26 33
jb.etcberria@orange.fr

CIDVAT

32 avenue de Barbezieux
16100 Châteaubernard
Anne-Marie Saivres, Président
05 45 80 95 57 - 06 13 35 44 01

Alcoolique Anonyme

Maison des associations
14 rue Pierre Pinard
16100 Châteaubernard
a.chateaubernard@laposte.net

Association des Handicapés Physiques de la Charente (A.H.P.C)

Complexe Jean-Monnet
Rue Jean-Monnet
16100 Châteaubernard
06 87 42 49 43
brie.jean-luc@orange.fr

ASSOCIATIONS

CREASCENE

Une école de chant, danse, théâtre spécialisée dans l'art du spectacle vivant

L'association a ouvert en 2017 un Complexe artistique sur Châteaubernard. Nous proposons des cours de chant, danse, théâtre et comédie musicale pour tous (à partir de 4 ans, pour amateurs ou futurs professionnels).

Les cours de chant : En individuel ou en groupe, à partir de 6 ans, toute la semaine.

Les cours de théâtre : Ados/Adultes : le lundi soir, Enfants : le vendredi soir

Les cours de danse : Enfants (cours de coupé décalé et doumdoum danse) le mercredi après-midi, Ados/Adultes (cours de coupé décalé) le mercredi soir.

La chorale Variété Pop : A partir de 14 ans, le mardi soir.

Les ateliers scéniques : Troupe Kids à partir de 8 ans, Troupe Adulte à partir de 14 ans. Répétitions et cours étalés dans la semaine.

(+ d'infos sur notre site internet !)



Les troupes de spectacles

Depuis la création de la Troupe Créa'Scène, l'association a créé et organisé 11 comédies musicales et 2 spectacles de Noël. La Troupe s'est également produite pour des organisateurs divers (Mc Donald de Saintes, Comités des fêtes, Comité d'Entreprise de Otard, Associations, etc...) lors d'événements tels que la fête de la musique, marchés de Noël, etc...

Elle se produit également pour des organisateurs privés. (Anniversaires etc...)

Cette année, vous pourrez découvrir notre troupe KIDS qui va faire ses premiers pas sur scène lors de premières parties de la troupe adulte !

Art Martiaux Vietnamiens de la région de Cognac Viet Vo Dao (AMV Cognac)

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 82 50 33
06 03 24 37 78
christophe750@gmail.com

Sport & Loisirs Châteaubernard Football

Stade Claude Boué
rue des Groies
16100 Châteaubernard
05 45 36 02 41
06 48 89 93 94
fabrice.arneau@sfr.fr

Sport & Loisirs Châteaubernard Tennis de Table

Complexe sportif Jean-Monnet
rue Jean-Monnet
16100 Châteaubernard
05 45 32 59 04
06 77 36 07 00

Tennis Club de Châteaubernard

Club House - Stade Claude Boué
rue des Groies
16100 Châteaubernard
05 45 32 20 10
06 80 91 39 33

Châteaubernard "Grand Cognac Pétanque"

40A rue des Quillettes
16100 Châteaubernard
06 87 81 92 67



ASPAC Association Sportive des Handicapés & Amputés Compétitions

Que vous soyez handicapés ou valide, l'Aspac vous accueille. Vous pouvez nous rencontrer ou vous joindre à nous.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 17h à 20h et le samedi matin de 9h à 12h.

Complexe sportif Jean-Monnet
rue Jean-Monnet
16100 Châteaubernard
06 73 56 30 11

Association de Pêches Sportives des Verriers

Maison des associations
14 rue Pierre Pinard
16100 Châteaubernard
06 88 18 94 36
titi.melis@wanadoo.fr

Association Sportive des Verriers Cyclotourisme

Maison des Associations
14 rue Pierre Pinard
16100 Châteaubernard
05 46 96 19 26
06 50 65 65 67
njlgirard@orange.fr

Association Sportive des Verriers Omnisports

Usine Saint-Gobain
Avenue Claude Boucher
16100 Châteaubernard
05 45 82 52 14
06 02 59 32 94
guery.dom@orange.fr

Association Sportive des Verriers Omnisports "Les Vélos Verre"

Usine Saint-Gobain
Avenue Claude Boucher
16100 Châteaubernard
lesvelosverre16@gmail.com

Association Sportive des Verriers Section Boules Lyonnaise

rue des Quillettes
16100 Châteaubernard
05 45 35 07 29

Moto Verre Tourisme

Usine Verallia
Avenue Claude Boucher - BP 66
16100 Châteaubernard
07 50 32 36 09
orelysauvage@orange.fr

Knoc Out Championship

45 rue Fernand Guionnet
16100 Châteaubernard
06 08 88 68 28
faubana@free.fr

Amicale des retraités de Saint Gobain

Usine Verallia
Avenue Claude Boucher - BP 66
16100 Châteaubernard
05 45 35 26 75
marcel@chazoule.fr

L'association la Fille De Jade Tai Chi Chuan École Yang

Le début de saison était très prometteur pour l'association La Fille de Jade, de nouveaux adhérents, des cours qui vont bon train... Et voilà qu'après les vacances de février arrive le confinement. Mais pendant celui-ci et grâce à notre professeur François, nous avons pu rester en contact et continuer notre Tai Chi, qu'il nous envoyait sur les réseaux sociaux.

Quand la période de déconfinement est arrivée, nous avons pu reprendre nos cours en extérieur, avec nos masques et la distanciation requise. Malgré toutes ces contraintes, nous avons clôturé la saison en nous retrouvant à la base plein-air de Cognac. Ce fut un moment très convivial qui s'est terminé par un pique-nique. Merci aux pratiquants, car malgré le COVID, nous avons fini l'année nombreux.

Encore un grand merci à François d'avoir assuré tous les cours.

Quel que soit votre âge, si vous avez envie de pratiquer une activité qui vous fera travailler la mémoire, la concentration, l'équilibre, etc..., la pratique du Tai chi est faite pour vous.

Venez nous rejoindre à la Salle Sainte-Thérèse, route de Barbezieux 16100 Châteaubernard, lors de nos cours, pour une démonstration ou pour de plus amples renseignements.

Pour les horaires des cours de la saison 2020/2021, contacter François : 06 07 88 23 12 (président et enseignant).

Sport & Plaisir

Reprise des cours
le 7 sept. 2020

2 séances
GRATUITES

Salle des fêtes des Pierrières
A CHATEAUBERNARD

Gym Bien Vieillir
Souplesse, équilibre, renforcement musculaire...
Lundi 10h15 - 11h30

Yoga / Pilates Gym Zen
Stretching, Yoga, Pilates...
Lundi 18h30 - 19h30

Gym Diversifiée
Fitness, Renforcement musculaire, cardio, Step aérobie, Fitball...
Mercredi 19h00 - 20h00

GV CHATEAUBERNARD

RENSEIGNEMENTS
06 20 25 77 36
gvdechateaubernard@gmail.com

BIENTÔT À LA MÉDIATHÈQUE

Vendredi 25 septembre à 18h

La rentrée littéraire

Nathalie Jaulain de l'association Post-scriptum présentera une sélection de titres parmi les nouveautés de la rentrée. Romans, polars, essais... Elle vous donnera sûrement envie d'en emprunter quelques-uns !

Section adultes



Mercredi 30 septembre à 14h30

Ateliers-jeux avec les Petits débrouillards

Par des expériences ludiques, les petits débrouillards nous expliquent comment éviter que notre maison devienne un lieu de tous les dangers !

Dès 6 ans



Mercredi 14 octobre à 14h30

Spectacle : « Petits contes cuisinés »

Voici quelques petites histoires dont les ingrédients sortent de la cuisine ! Deux petits vieux se disputent, un petit bonhomme part faire des courses, une vache mange les légumes crus du potager... Au menu, il y a de la soupe, de l'aventure, de la chicane, servies avec du sel et du sucre !

Dès 3 ans



Mercredi 21 octobre à 10h30

Ateliers numérique

Les enfants découvrent des applis créatives, graphiques et originales, adaptées à leur âge, sur tablette numérique pour jouer, lire, apprendre, rêver, explorer le monde ou le créer !

Dès 6 ans



Mercredi 30 septembre à 10h30

la maison

Toc, toc, toc ! Qu'elle soit petite, ronde ou la plus grande du monde, chaque maison a son histoire. Venez les découvrir, vous serez les bienvenus.e.s !

Dès 4 ans



Mercredi 7 octobre à 14h30

Fête de la science : la chimie amusante

par un animateur de l'Espace Mendès France Les enfants se mettent dans la peau d'un laborantin pour découvrir la chimie en s'amusant. Ils se familiarisent ainsi avec

les symboles figurant sur les produits chimiques et les précautions que leur utilisation implique.

Dès 8 ans

fête de
la Science
2019

Samedi 17 octobre à 10h

et mercredi 4 novembre à 13h

Café des lecteurs

« J'ai lu, j'ai vu, j'ai entendu, je partage ! » L'équipe de la médiathèque vous propose d'échanger

autour des livres mais aussi des bandes dessinées, des CD, des films, que vous avez aimés, savourés, dévorés et que vous aimeriez faire connaître à d'autres lecteurs. Vous êtes invités tout simplement, à passer un moment convivial autour d'un café ou d'un thé !

Section adultes



Mercredi 28 octobre à 10h30

L'heure du conte " Même pas peur ! "

Les monstres et autres créatures bizarres sont les invités exceptionnels de la médiathèque en avant-première d'Halloween !

Dès 4 ans



Nouveaux horaires : ouverture mercredi dès 13h fermeture le vendredi à 18h

Samedi 30 octobre à 10h30

Atelier numériques

Des tablettes sont à votre disposition pour vous présenter les multiples ressources de Sésame, la bibliothèque numérique de Charente.

Section adultes



Mercredi 18 novembre à 10h30

L'heure du conte : le loup

Le loup, qui ne le connaît pas ! Il se raconte depuis la nuit des temps et il inspire encore de nombreux auteurs. Vous pourrez découvrir les nouvelles tendances : Plutôt grand méchant loup ou gentil petit loup ?

Dès 4 ans



Mercredi 25 novembre à 14h30

Spectacle : " Loups d'ailleurs "

raconté par *Farzaneh Valai*

La Compagnie Le Tapis volant propose une approche un peu inhabituelle de cet animal quasi mythique dans nos inconscients. « Loups d'ailleurs », spectacle de contes et masques, est un ensemble d'histoires venues de l'Iran, de l'Inde, du Kurdistan et de Russie.

Dès 7 ans



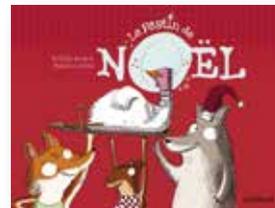
Mercredi 9 décembre à 14h30

Spectacle : " Grabuge de Noël "

Compagnie du Si.

Des vaches qui découvrent la tradition de Noël, un renard alléché par une dinde qui ne s'en laisse pas conter, un loup bien seul qui n'aime pas Noël... Quel grabuge ! Lecture musicale avec vidéo-projection des images des albums

Dès 3 ans



Mercredi 16 décembre

à 10h30 L'heure du conte : le sapin de Noël raconté par

Farzaneh Valai

Au centre de tous les regards à Noël, le sapin a aussi des histoires à raconter !

Dès 3 ans

à 14h Atelier récup'art : " mon sapin de papier "

Transformez de vieux magazines ou livres en superbes sapins de Noël pour une décoration originale sans plastique !

De 6 à 10 ans



Le coup de cœur

de l'équipe de la médiathèque



Tête de...

Et si, lorsqu'une sœur traite son frère de tête de chaussette mal rapiécée, parce qu'il lui a volé son jouet, sa tête se transformait vraiment en chaussette ? C'est le point de départ de ce petit livre jubilatoire où le frère et la sœur vont s'en donner à cœur joie

dans leur joute orale débridée, dont le maître mot est d'être le plus imaginatif possible ! Et si l'expérience vous a plu, n'hésitez pas à (re)lire les albums de Cornebdouille de Pierre Bertrand, une référence en matière de qualificatifs bariolés et de noms d'oiseaux rigolos ! **Dès 6 ans**
Johanna Lasry et Elisa Ungar - Coll. Moucheron, École des Loisirs - (roman jeunesse)



Ne change jamais ! Manifeste à l'usage des citoyens en herbe

Un manifeste dans lequel l'écrivaine appelle les enfants à se mobiliser pour préserver la planète. En vingt chapitres, elle explique les comportements à adopter pour prendre soin de l'environnement, le protéger et faire changer les mentalités. Un livre plein de bon sens et d'humour !

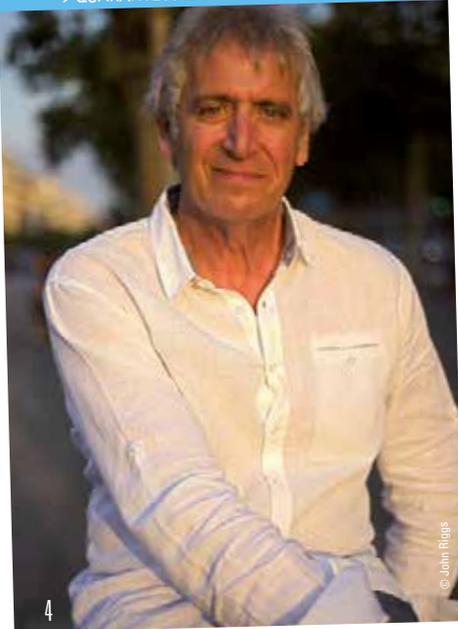
A partir de 8 ans.

Marie Desplechin ; illustré par Aude Picault - École des Loisirs - (documentaire jeunesse).

PROCHAINEMENT AU CASTEL

YVES DUTEIL

> QUARANTE ANS PLUS TARD



10 SAMEDI
Oct. 2020
> 20H30

CHANSON FRANÇAISE

Rassembler au delà de ce qui nous sépare... C'est le propos d'Yves Duteil, dans ce spectacle qui conjugue titres incontournables et nouvelles compositions : des mots et des sons qui font vraiment du bien.

Quatorze ans après sa venue à Châteaubernard à l'initiative du comité des fêtes de l'époque, le Castel est ravi d'accueillir ce grand poète, jongleur de mots et passeur d'émotions ! Une belle soirée s'annonce...

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

28 €

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

JACKY TERRASSON

> PIANO EN VALOIS



14 MERCREDI
Oct. 2020
> 19H00

JAZZ

Le plus voyageur des pianistes de jazz, Jacky Terrasson fait partie de ces musiciens jubilatoires, capables de nous transporter jusqu'en « terres d'euphorie ».

Régulièrement invité en Asie, en Europe ou aux Etats-Unis, présent dans les plus grands festivals de jazz et de piano, l'artiste nous offre sa fraîcheur, son aisance et son désir de réinventer, encore et toujours.

Expérimentez notre soirée composée :
• 19h jazz au Castel avec Jacky Terrasson
• 21h histoires contées à l'Avant-Scène avec Fred Pellerin

Collation offerte au bar du théâtre dès 20h30 sur présentation de vos deux billets au même nom.

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

18 € (GRATUIT -18 ans)

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

POUR COMBIEN TU M'AIMES ?

> PAR LE THÉÂTRE DES SALINIÈRES



24 SAMEDI
Oct. 2020
> 20H30

COMEDIE ROMANTIQUE

Comédie de Guillaume Melanie et Jean Franco
Mise en scène de Jan Caplin
Avec Sophie Danino, Nora Fred, Jean-Baptiste Bouye, Jan Caplin, Sophie Bois, Romain Losi

Célibataire endurcie, Lisa recourt à une escorte masculine pour ses dîners d'affaires. Lors d'une soirée capitale, alors que ses invités vont arriver, le pressenti fait faux bond. Un seul homme dans les parages : l'ouvrier qui rénove son appartement... Seulement escorte c'est un métier et Lisa n'est pas aussi endurcie qu'il n'y paraît...

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

20 €

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

ELASTIC ET FRANCESCA

> EL SPECTACOLO !



7 SAMEDI
Nov. 2020
> 20H30

COMEDIE VISUELLE

Où comment déguiser d'incroyables exploits en gaffes détonnantes, maquiller de vraies performances artistiques en une folle succession de gags et de surprises.

Ce duo d'artistes circassiens aux multiples récompenses nous livre là un superbissime "EL Spectacolo!"

Élégance, équilibre, émotion pour une soirée labellisée 100% Castel à réserver très vite !

« Des clowns de cette classe, je peux vous assurer qu'on les compte sur les doigts d'une main ! »
Valérie FRATELLINI

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

18 € (12 € -18 ans)

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

VIRGINIE FORTIN

> DU BRUIT DANS LE COSMOS

21 SAMEDI
Nov. 2020
> 20H30

HUMOUR D'AILLEURS

« Quand notre dimension se prend trop au sérieux, tâchons d'avoir un peu de plaisir avant d'être engloutis par un trou noir. »

Deuxième tournée européenne pour ce seul-en-scène de Virginie Fortin, humoriste québécoise maintes fois nommée outre-Atlantique.

Salué par la critique, ce spectacle nouveau genre nous invite à une introspection comique sur nos travers terriens. Drôlement d'actualité !

« L'imagination de l'humoriste, portée par des textes d'une efficacité redoutable, confère au spectacle une très grande originalité » La Presse-Canada

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

22 €

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

LA SEXTAPE DE DARWIN

9 SAMEDI
Janv. 2021
> 20H30

THÉÂTRE ACTUEL

Écriture et mise en scène Brigitte Mounier Avec Marie-Paule Bonnemason, Antonin Chedigny, Brigitte Mounier et Sarah Nouveau

Incroyablement baroque, aussi improbable qu'amusant voici le bricolage le plus délirant de l'Évolution. À la fois drôle et instructif, ce spectacle conjugue genre et sexe à tous les temps. Une réplique à la résurgence de l'homophobie et aussi à la stigmatisation des corps, en particulier celui des filles, et ce depuis... l'origine du monde.

« La plus délirante parodie sur l'évolution des espèces. [...] L'émerveillement est à son comble. La fin du spectacle est [...] à tomber par terre ! » Le bruit du OFF Avignon 2019

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

29 € (19 € -18 ans)

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

JOVANY & LE DERNIER SALTIMBANQUE

23 SAMEDI
Janv. 2021
> 20H30

MUSIC-HALL

Besoin d'un remède à la déprime ? Un bon plan : Jovany ! Un Monsieur 100 000 volts qui nous en met plein la tête de son énergie folle et de sa sympathie à toute épreuve. Charisme incroyable, plastique déconcertante, vitalité débordante, ce comédien complètement dingue nous entraîne avec bonheur dans sa folie.

Vous vous dites curieux-se ? Alors découvrez l'OVNI de l'humour. Faites vite car, s'il n'en reste qu'un, ce sera celui-là : Jovany EST le dernier saltimbanque.

"Jovany se dépense sans compter dans un solo [...] dont la sincérité confine à la démesure" Télérama

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

18 €

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

LES PARTENAIRES

2 VENDREDI
> 21H00

ROAD TRIP
AUTOUR DU MONDE
> CRÉASCÈNE

COMÉDIE MUSICALE PRO/AMATEUR

13 DIMANCHE
13 Déc. 2020
> 20H30

SPECTACLE MUSICAL PRO/AMATEUR

LE LONG VOYAGE
DU PINGOUIN VERS
LA JUNGLE

30 SAMEDI
Janv. 2021
> 20H00

COMÉDIE MUSICALE

CONCERT DE LA
NOUVELLE ANNÉE

16 SAMEDI
16 Janv. 2021
> 17H00

MUSIQUE ET CHANT CHORAL

INFOS



Identification de vos animaux domestiques

Tous les chiens et les chats doivent obligatoirement être identifiés. Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est une étape majeure dans la vie de votre chien ou de votre chat, car elle officialise votre lien. En effet, c'est le seul moyen de lui donner une identité et de vous rattacher à l'animal, puisque le numéro d'identification unique qui lui est attribué est officiellement lié à vos coordonnées.

L'identification est primordiale pour un animal car elle permet :

-  de lui donner sa propre identité
-  de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents
-  de rendre officiel le lien avec son propriétaire
-  d'être en accord avec la réglementation en vigueur
-  de le retrouver et de le récupérer plus rapidement en cas de perte
-  de lui permettre de voyager à l'étranger
-  de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges
-  donc de le protéger

Et elle permet également à l'État

-  d'assurer le suivi comportemental des chiens " mordeurs " ou dits " dangereux "
-  de surveiller les importations
-  de lutter contre les trafics et les vols
-  de veiller à la localisation et à la traçabilité des animaux sur le territoire français
-  de pouvoir agir de façon ciblée en cas de crise sanitaire

Surveillez bien vos animaux

La divagation des chiens et des chats en toute liberté et sans surveillance est interdite.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente, parcs, jardins publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet, qu'à condition d'être tenus en laisse.

La mise en œuvre du service communal de fourrière est confiée au Syndicat mixte de la fourrière.

Tout chien ou chat en situation d'errance trouvé sur la voie publique pourra y être conduit sans délai. Les propriétaires pourront, dans un délai franc de huit jours ouvrés, solliciter la restitution de leur animal moyennant le paiement de la totalité des frais inhérents à ce placement.



Tout chien ou chat, non identifié à son entrée en fourrière, sera identifié, conformément à la loi, avant d'être remis à son propriétaire. Les frais de vétérinaire seront à la charge de celui-ci.

Les infractions sont passibles d'amendes prévues à cet effet.

Extraits des délibérations

jeudi 23 janvier 2020

- Habilité le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Charente pour mener une consultation « Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel »
- Attribue des subventions associatives
- Autorisation à M le Maire de signer une convention avec M le Président du département de la Charente relative à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public communal
- Émet un avis favorable sur le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région de Cognac
- Émet un avis favorable sur les rapports d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Informe sur l'attribution du marché relatif public de prestation de services en assurance
- Présente le rapport d'activités Grand Cognac année 2018

mardi 18 février 2020

- Approuve le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et saisonniers
- Informe sur l'attribution du marché public de travaux – signalisation horizontale et verticale
- Instaure une Prime de Service et de Rendement dans la 1^{ère} partie du règlement lié au régime indemnitaire au profit du cadre d'emploi des ingénieurs

lundi 25 mai 2020

- Installation du nouveau conseil municipal

jeudi 4 juin 2020

- Fixe les délégations attribuées à M le maire
- Fixe les indemnités de fonction de M le maire et des adjoints
- Met en place les commissions municipales, détermine les représentations du conseil municipal et les comités consultatifs
- Émet un avis favorable sur les rapports d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Accorde une remise gracieuse de dettes
- Autorise M le maire de signer une mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection des installations de chauffage et de ventilation de la cuisine et du restaurant scolaire de l'école Pablo Picasso
- Accepte la vente de parcelles de terrain cadastrées BA 195-39-41-191 à NOALIS
- Accepte la vente de parcelles de terrain cadastrées AY 128 -129 et 130 à DS SMITH
- Valide la demande de paiement de deux états de remboursement de frais d'éclairage public des zones communautaires de Châteaubernard
- Émet un avis défavorable à la demande de réduction exceptionnelle de loyer – Cabinet de kinésithérapie Pauly
- Accepte l'acquisition partielle de la parcelle AK188p pour aménagement de voirie
- Accepte l'acquisition de la parcelle AO 6p pour réserve foncière
- Vote l'attribution au personnel municipal

d'une prime relative aux sujétions spéciales et exceptionnelles pour assurer la continuité des services dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

- Valide la demande de subvention pour enfouissement des réseaux rue de la commanderie
- Présente le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 suivi d'un débat

jeudi 18 juin 2020

- Émet un avis favorable sur une demande d'autorisation environnementale présentée par la S.A.S. distillerie du vieux chêne – Ets Duran
- Autorise M le Maire à signer une convention avec M le Maire de la ville de Cognac dans le cadre d'une participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- Adopte le nouveau règlement du cimetière
- Modifie les tarifs du cimetière
- Modifie le règlement municipal de la commande publique
- Fixe le règlement intérieur du Conseil Municipal
- Cède à l'euro symbolique une partie des parcelles AT 23, 273, et 26 à Linkcity
- Accepte la rétrocession de principe des voiries et espaces verts du projet Linkcity
- Cède à l'euro symbolique une partie des parcelles AT 23, 273, et 26 à Logélia
- Attribue une subvention à Logélia dans le cadre du programme de logements quartier de la Doue
- Autorise M le Maire à signer une convention avec CALITOM pour la gestion des points d'apport volontaire enterrés sur la commune de Châteaubernard – Parking Salle Sainte Thérèse
- Approuve le compte de gestion et le compte administratif
- Affecte le résultat
- Vote les taux de la taxe foncière non bâtie et de la taxe foncière bâtie
- Vote le budget primitif 2020
- Donne délégation à M le Maire pour fixer les tarifs et conditions applicables aux spectacles organisés par la collectivité

jeudi 9 juillet 2020

- Est informé des décisions prises par M le Maire en vertu de la délibération D 2020-04-01
- Propose une dérogation au repos dominical le 1^{er} dimanche des soldes d'été soit le 19 juillet 2020
- Attribue des subventions associatives
- Autorise M le Maire à signer une convention avec la SAFER Nouvelle Aquitaine (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural)
- Informe sur l'attribution du marché acquisition de livres, CD et DVD à la médiathèque
- Signe une Motion Vérallia contre la fermeture d'un four

vendredi 10 juillet 2020

- Désigne les délégués du conseil et leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site
www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2020/

INFOS

Bienvenue aux bébés

Maëlya BERRARD - le 4 janvier 2020
 Emy BOURIGAULT - le 6 janvier 2020
 Anouk BEAU - le 11 janvier 2020
 Daphnée CLERFEUILLE DOMANSKI - le 16 janvier 2020
 Luc DUFAUT - le 25 janvier 2020
 Lou THIBAUT - le 27 janvier 2020
 Amélia ANDRÉ - le 28 février 2020
 Jean GRASSER - le 9 avril 2020
 Ambre LEBRUN - le 9 avril 2020
 Tom BOURIN - le 29 avril 2020
 Jules HÉBERT - le 10 mai 2020
 Léo BERTHONNEAU - le 12 mai 2020
 Gustave de PRACOMTAL - le 16 mai 2020
 Mila PATRAT - le 14 juin 2020
 Youssef AL NAHTAN - le 24 juin 2020
 Ella BRAASTAD - le 17 juillet 2020
 Agathe BILLAT - le 27 juillet 2020
 Céleste BENKADA GOMEZ - le 31 juillet 2020
 Tous nés à Châteaubernard
 Gabin JOLLY - le 1 juillet 2020 à Saintes

Félicitations aux mariés

Alain BAU et Thi Lim Thuy NGUYEN
 le 10 février 2020 à Châteaubernard
 Wilfried SUET et Christelle GERLAND
 le 29 février 2020 à Châteaubernard
 Jean-Pierre ZANNIER et Catherine LANGELLIER
 le 5 juin 2020 à Châteaubernard
 Simon GAUFRIAU et Hélène LE BRIÉRO
 le 20 juin 2020 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Michelle DURAND, veuve BRISSON
 le 4 janvier 2020, à l'âge de 88 ans
 Alain RULLIER
 9 janvier 2020, à l'âge de 70 ans
 Daniel ROSE
 le 10 janvier 2020, à l'âge de 66 ans
 Amedea ROSIN, veuve VILLECHALANE
 le 20 janvier 2020, à l'âge de 91 ans
 Louis CAM
 le 31 janvier 2020, à l'âge de 88 ans
 José DA SILVA
 le 7 février 2020, à l'âge de 73 ans
 Chantal ESPINASSE, épouse MACHERÉ
 le 21 février 2020, à l'âge de 70 ans
 Bernard LEROY
 le 17 février 2020, à l'âge de 64 ans
 Robert MARTIN
 le 26 février 2020, à l'âge de 68 ans
 Yvonne PLAT, épouse LAGET
 le 2 mars 2020, à l'âge de 79 ans
 Maurice LAIDET
 le 6 mars 2020, à l'âge de 85 ans
 Didier MOINARD
 le 27 mars 2020, à l'âge de 62 ans
 André PHILIPPOT
 le 29 mars 2020, à l'âge de 86 ans
 Guillaume MEURICE
 le 6 avril 2020, à l'âge de 57 ans

Un nouveau service à la médiathèque Portage de livres à domicile

Vous aimeriez emprunter des livres, CD, DVD à la médiathèque mais vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé. Alors, faites-vous livrer à domicile gratuitement dès le mois de septembre ! C'est simple : il suffit de vous inscrire en téléphonant au 05 45 32 76 76 !



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
 vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

En période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8 h à 19 h

En période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8 h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques. Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.





Depuis l'inauguration de l'usine le 11 novembre 1963, les trois cheminées de la verrerie de Saint-Gobain, devenue Verallia, dominent le paysage castelbernardin et rythment pour une bonne part son activité économique, et celle de l'agglomération. Aussi, l'annonce de la fermeture d'un four dans les prochains mois, et les suppressions d'emploi consécutives, a justement provoqué une vive émotion, aussi bien chez les salariés que chez les élus de Châteaubernard et Cognac. Dès l'annonce du plan, conscient des conséquences lourdes pour l'économie locale, sous-traitants, commerces, immobilier, le maire de Châteaubernard est entré en contact avec les parties impliquées, direction, syndicats, et a fait voter au conseil municipal du 9 juillet 2020 une motion de défense de l'usine. Le maire de Cognac a quant à lui interpellé le président de la république par un courrier en date du 10 août. Le 25 août, à la mairie de Châteaubernard et à sa demande, Fabien Roussel, député du Nord et secrétaire national du PCF (parti communiste français), a rencontré les maires de Châteaubernard et de Cognac, accompagnés de la députée Sandra Marsaud.

Cette réunion a donné lieu à une discussion franche et instructive, entre interlocuteurs soucieux de préserver un outil industriel essentiel à la vie économique du bassin cognaçais, pourvoyeur d'emplois et implanté dans une zone où la demande de bouteilles en verre justifie le maintien de l'activité. La crainte existe en effet que la production soit transférée dans des usines à moindre coût social, Espagne, Italie ou Ukraine, où le groupe possède des usines, ce qui imposerait des transports au coût environnemental néfaste. Les députés Sandra Marsaud et Fabien Roussel, et les syndicats de Verallia, doivent rencontrer le ministre de l'économie le 31 août.

Le dossier est suivi avec attention par les élus de la commune, et nous vous tiendrons informés de son évolution.



LA FIBRE A CHÂTEAUBERNARD

Comment s'abonner à la fibre optique ?

En vous rendant sur le site : www.charente-numerique.fr repérez votre habitation dans la rubrique " quand aurai-je la fibre ", et vous connaîtrez le trimestre prévisionnel de début de la commercialisation.

Il vous restera alors à faire le choix d'un opérateur et de lui passer commande du service souhaité. Le raccordement de votre domicile (*pose du DTiO : Dispositif Terminal intérieur Optique*) sera effectué par l'opérateur retenu ou un sous-traitant après le passage de la commande.

L'AGENDA

Attention dates susceptibles d'annulation ou modification

En raison de la crise sanitaire, les dates sont données sous réserve d'annulation ou de modification. N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables associatifs ou des services de la mairie pour vérifier la tenue des événements annoncés.

SEPTEMBRE

Mardi 15 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 17h à 19h

Mardi 22 - Assemblée générale - APE des écoles des Pierrières - École Pablo Picasso - 20h

Mercredi 23 - Assemblée générale - FNACA - salle Jean-Tardif - 10h à 17h

OCTOBRE

Lundi 5 - Don du sang - Amicale des Donneurs de Sang du Cognaçais - salle Jean-Tardif - 8h30 à 12h

Mercredi 7 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 15h à 18h30

Samedi 10 - Braderie solidaire - Secours Populaire - Local du Secours Populaire - 9h45 à 13h

Samedi 10 - Gala sports de combat - KOC - Complexe des Vauzelles

Mardi 13 - Concours de Tarot - Le 21 de Châteaubernard - salle Jean-Tardif - 20h30

Samedi 17 et Dimanche 18 - Fête de la courge - Les Jardins respectueux - Potager des jardins respectueux - 14h à 18h

Mardi 20 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 17h à 19h

NOVEMBRE

Dimanche 1 - Randonnée (la Castalbike) - Les Vélos Verre - à partir de 8h

Lundi 2 - Don du sang - Amicale des Donneurs de Sang du Cognaçais - La Salamandre - 15h30 à 19h30

Mercredi 4 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 15h à 18h30

Vendredi 6 - Bourse aux jouets (dépôt) - APE des Pierrières - Salle des Fêtes des Pierrières - 13h à 18h30

Samedi 7 - Bourse aux jouets - matin : dépôt / après-midi : vente - APE des Pierrières - Salle des Fêtes des Pierrières - 9h à 12h et de 14h à 18h30

Dimanche 8 - Bourse aux jouets vente - APE des Pierrières - Salle des Fêtes des Pierrières - 9h à 16h

Mardi 10 - Concours de Tarot - Le 21 de Châteaubernard - salle Jean-Tardif - 20h30

Samedi 14 - Repas d'Automne - Amicale des Retraités de Saint-Gobain - Salle des Fêtes des Pierrières - 12h à 18h

Mardi 17 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 17h à 19h

Mercredi 18 - Assemblée Générale - Gymnastique Volontaire - salle Jean-Tardif - 20h30

Samedi 21 - Soirée "Beaujolais" - Comité des Fêtes - Salle des Fêtes des Pierrières - 20h30

Vendredi 27 - Assemblée Générale - ASV Cyclotourisme - salle Jean-Tardif - 18h

Samedi 28 et Dimanche 29 - Salon talents de femmes - Club des soroptimist - Centre de congrès la salamandre - Cognac - 10h à 19h

DÉCEMBRE

Mercredi 2 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 15h à 18h30

Vendredi 4 - Illumination du sapin extraordinaire - Ville de Châteaubernard - le Castel - 19h

Samedi 5 - Soirée "Tartiflette" - Comité de Jumelage - Salle des Fêtes des Pierrières - 20h

Samedi 5 - Le marché de Noël - Ville de Châteaubernard - Plateau couvert des Pierrières - 10h à 19h

Samedi 5 - Assemblée Générale - Les Vélos Verre - Juillac-le-Coq - 19h

Dimanche 6 - Le marché de Noël - Ville de Châteaubernard - Plateau couvert des Pierrières - 10h à 18h

Lundi 7 - Don du sang - Amicale des Donneurs de Sang du Cognaçais - La Salamandre - 8h30 à 12h

Mardi 8 - Concours de Tarot - Le 21 de Châteaubernard - salle Jean-Tardif - 20h30

Vendredi 11 - Goûter de Noël - SLC Football - salle Jean-Tardif - 18h30

Dimanche 13 - Féerie de Noël - Créa'scène - le Castel - 14h15 / 16h et 18h

Mardi 15 - Permanence - CIDVAT - salle Jean-Tardif - 17h à 19h

Dimanche 27 - Concours de Tarot - Le 21 de Châteaubernard - salle Jean-Tardif - 13h30



calitorama

Sur le site de la déchèterie de Châteaubernard
ZAC du Mas de la Cour, Rue Louis Blériot, 16100 Châteaubernard

Calitorama, le nouvel espace départemental de réemploi et d'animation de la Charente géré par Calitom

www.calitom.com

Chères Castelbernardines, chers
Castelbernardins, Cher(e)s Ami(e)s,

Tout d'abord, en tant que tête de liste et Maire Honoraire, je remercie nos électrices et électeurs grâce à qui nous allons continuer, même minoritaires, à défendre nos intérêts communs au sein de notre ville, malgré nos habituels détracteurs...

Vos nouveaux élus dans l'ordre du tableau sont : Jean-Claude FAYEMENDIE, Laetitia FEITO, Jean-Christophe MARCU et Louisa SOARES, soutenus par tous les membres de la liste " CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT ". Quant aux résultats de ces élections municipales, il est bon de préciser, qu'ils sont mauvais pour les deux listes qui ne représentent à elles seules que 43% des inscrits et l'on constate, qu'il en est de même ailleurs avec déjà des démissions de nouveaux élus.

Face à la situation grave et inédite que traverse notre pays et de ses désastreuses conséquences sur notre santé physique et psychique et également sur la vie démocratique, il est évident qu'il fallait reporter ces élections en 2021 hors de cette période angoissante, qui prive les françaises et les français de toute lucidité démocratique, comme dans chaque grande crise humaine.

Les résultats du 15 Mars 2020 ne représentent que ceux d'une grande peur ayant entraîné une abstention majeure 57 % à Châteaubernard). Les nouveaux élus, majoritaires ou minoritaires sont peu représentatifs de leurs concitoyens.

Le report de ces élections me paraissait la plus juste des décisions pour la sérénité future au sein de nos collectivités qui souffrent déjà d'une grande démobilisation des élus locaux face à la perte de leurs compétences et de la maltraitance qu'ils subissent dans parfois l'indifférence générale.

Déjà la fin des vacances et la reprise avec son lot d'incertitudes, suite à la dictature d'un virus asiatique, qui a éclipsé toutes les autres maladies, dont les humains sont sûrs de mourir mais pour lesquelles le Pouvoir central fait semblant de les ignorer au seul profit de ce COVID-19.

Après une période électorale fantaisiste, qui a donné le résultat que l'on connaît et qui semble ne rien avoir d'alléchant dans les mois et les années à venir pour notre pays, pour les collectivités territoriales et pour la plupart d'entre-nous, nous avons des raisons d'être inquiets.

Le drame sanitaire que nous vivons tous actuellement et qui est sans équivalent dans notre histoire, mérite une prise de conscience sur notre propre avenir, sur le sens que nous devons lui donner et sur la dimension réelle de nos existences face à un simple virus, qui nous rappelle que l'infiniment petit est encore plus grand que nous ne nous l'imaginions et notre arsenal atomique ne semble pas l'impressionner. La situation actuelle n'est guère réjouissante, surtout avec un gouvernement et une Majorité particulièrement désordonnés et immatures, qui ne cessent d'étaler leurs contradictions et leurs incompétences au grand jour.

Nous n'avons pas été confinés, nous avons été consignés, ce qui n'est pas la même chose et revêt un caractère carcéral et dictatorial !

Malgré cela : " A tous les maux de l'Humain, un seul remède l'Humain ! "

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47

Un nouvel élan pour Châteaubernard

A l'aube de ce nouveau mandat, laissez nous vous remercier. En effet, dès le premier tour, le 15 mars, vous avez accordé votre confiance à notre liste " Bien vivre à Châteaubernard ", avec un score de 71% des suffrages exprimés, qui nous assure une très large majorité. En sièges, nous avons vingt-trois conseillers élus dans un conseil municipal qui en compte vingt-sept, et la totalité des quatre élus qui représentent notre commune au conseil de Grand-Cognac. C'est évidemment une satisfaction, car nous y voyons la reconnaissance du travail effectué lors du mandat précédent. Mais c'est aussi une responsabilité, celle d'être les élus de tous les Castelbernardins sans distinction, avec efficacité, avec rigueur, mais aussi avec inventivité et innovation.

L'innovation, c'est par exemple le " Comité Nature ", une instance que nous avons voulue indépendante, constituée en grande majorité de représentants d'associations ou d'organismes impliqués dans l'amélioration de notre environnement. Son rôle ? Être force de proposition pour aller vers plus de développement durable, suggérer des solutions pour faire en sorte que notre commune soit toujours plus respectueuse de la planète, éclairer les élus par des conseils extérieurs, être l'aiguillon qui nous obligera à réfléchir davantage pour refuser la solution de facilité. Et même si ce regard peut paraître extrême à certains, c'est celui qui nous fera avancer, en exerçant une pression attentive et amicale sur nos décisions. On ne peut plus aujourd'hui négliger le respect de notre environnement, c'est notre avenir à tous qui est en jeu, et la majorité par ce geste fort manifeste sa volonté de participer à cet effort qui doit devenir celui de tous. L'extension de la " zone 30 " aux Vauzelles et à l'Échassier est un premier signe de l'engagement de la commune dans cette voie. Une circulation ralentie, c'est une conduite apaisée, c'est davantage de sécurité pour les usagers les plus faibles, piétons, cyclistes, enfants ou personnes âgées, c'est moins de nuisances sonores, moins de pollution. Nous continuerons dans ce sens, cela fait partie du " bien vivre à Châteaubernard ".

Le 15 mars, vous avez aussi envoyé quatre représentants de la commune au conseil de Grand-Cognac. Cette instance née de la fusion des communautés de communes de Cognac, Jarnac, Châteauneuf et Segonzac, a eu besoin de temps pour s'harmoniser, définir ses compétences, se stabiliser dans sa gouvernance et ses finances. C'est chose faite aujourd'hui, et Grand-Cognac redémarre d'un bon pied pour ce nouveau mandat. Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), constitue l'un des gros chantiers qui attendent les élus communautaires ; en particulier la réduction de la consommation d'espace agricole, et donc la diminution des nouvelles surfaces constructibles, imposera des arbitrages parfois difficiles. Le choix a été fait que ce soit Dominique Petit, première adjointe, qui brigue un siège de vice-présidente. Éluë, elle a été chargée de l'enfance et la jeunesse, une délégation importante dans un bassin de population de 70 000 habitants. Outre cette vice-présidence, la présence de Pierre Yves Briand au bureau et à la conférence des maires, ainsi que la participation aux commissions, assurent à Châteaubernard une représentation à la hauteur de son importance dans l'Agglo. Présents dans huit commissions, les élus de Châteaubernard y parlent d'une seule voix, et cela lui donne tout son poids.

A l'aube de ce nouveau mandat, nous mesurons l'importance de la charge que vous nous avez confiée, et nous ferons tout pour que vous n'ayez qu'à vous féliciter de votre choix pendant les six ans à venir.

Les élus de la majorité

CALENDRIER 2020 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS.

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
M1		J1		D1	FÉRIÉ	M1		V1	FÉRIÉ
M2		V2		L2		M2		S2	
J3		S3		M3		J3		D3	
V4		D4		M4		V4		L4	
S5		L5		J5		S5		M5	
D6		M6		V6		D6		M6	
L7		M7		S7		L7		J7	
M8		J8		D8		M8		V8	
M9		V9		L9		M9		S9	
J10		S10		M10		J10		D10	
V11		D11		M11	FÉRIÉ	V11		L11	
S12		L12		J12		S12		M12	
D13		M13		V13		D13		M13	
L14		M14		S14		L14		J14	
M15		J15		D15		M15		V15	
M16		V16		L16		M16		S16	
J17		S17		M17		J17		D17	
V18		D18		M18		V18		L18	
S19		L19		J19		S19		M19	
D20		M20		V20		D20		M20	
L21		M21		S21		L21		J21	
M22		J22		D22		M22		V22	
M23		V23		L23		M23		S23	
J24		S24		M24		J24		D24	
V25		D25		M25		V25	FÉRIÉ	L25	
S26		L26		J26		S26		M26	
D27		M27		V27		D27		M27	
L28		M28		S28		L28		J28	
M29		J29		D29		M29		V29	
M30		V30		L30		M30		S30	
		S31				J31		D31	

LES BONNES PRATIQUES

Capsules et collerettes

Le saviez-vous ? Lorsque vous ouvrez une bouteille de vin, de cidre, de Champagne, de bière, de jus de fruits... tous les petits éléments en aluminium se trient et se recyclent !

C'est le cas des capsules de bouteilles ou de canettes, des bouchons à vis, des collerettes, des coiffes en aluminium, des opercules... **qui vont directement dans le sac jaune !**

Et oui, tous les petits aluminiums se recyclent : comme les blisters de médicament, les capsules de café, les tubes de dentifrice...

Retrouvez-les tous sur trionsplusfort16.com !



Les papiers aluminium autour des chocolats vont dans le sac jaune froissés en boule pour être recyclés !

